

POLITIQUE

Trop coûteuse, la violence conjugale

SOCIÉTÉ. En Suisse, les abus au sein du couple ont un impact économique qui s'élève à 164 millions annuels au minimum. L'unique solution est la prévention, selon Violence Que Faire.

SOPHIE MARENNE

«La Suisse n'est pas épargnée par la violence domestique», déclare Marion Labeaut, coordinatrice de Violence Que Faire (VQF), une association dont l'objectif est la prévention, l'information et le conseil face à ce type d'abus. Sur le territoire helvétique, la violence conjugale tue une personne toutes les deux semaines. Deux victimes sur trois sont des femmes.

«Les violences au sein des couples sont difficiles à chiffrer. Les statistiques policières, par exemple, ne représentent que la partie émergée de l'iceberg, soit les témoignages de ceux et celles qui ont osé en parler. Le phénomène est compliqué à mesurer. Il en va de même pour ses conséquences économiques», précise Marion Labeaut.

Une étude réalisée sur mandat du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) s'est tout de même essayée à l'exercice. Elle démontre qu'en Suisse, les coûts tangibles de la violence – qu'elle soit physique, sexuelle ou psychique – dans les relations de couple représentent de 164 à 287 millions de francs par an. «Cela équivaut aux dépenses d'une ville de moyenne importance telle que Fribourg»,



Le service d'e-conseils de l'association Violence Que Faire a été sollicité 733 fois au cours de l'année 2018.

assène la coordinatrice. Sont ainsi comptabilisés les coûts de la police, de la justice, de la santé, des services spécialisés et de la perte de productivité.

D'autres conséquences ne peuvent cependant pas être mesurées. «La somme précitée ne reflète pas les répercussions immatérielles. La souffrance des victimes se répercute le long de leur vie et parfois jusque dans leur sphère professionnelle, touchant notamment leurs évolutions de carrière. D'autres effets intangibles affectent les enfants

impliqués, dans leur développement», déplore-t-elle.

Une seule solution pour endiguer ces exactions

Pour enrayer ces abus dans le cadre intime, et en parallèle leurs conséquences économiques, une unique solution: «La prévention. Il y a trop peu de moyens attribués à l'information et à la conscientisation, que ce soit via une plateforme comme la nôtre, par des campagnes ou des actions en milieu scolaire», assure-t-elle.

L'association qu'elle gère est née en 2006, sous l'impulsion de trois institutions vaudoises œuvrant pour la prévention de la violence dans le couple: le Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP), le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH) et le service ViFa. «Leur

rencontrer des formes de violence.»

Une plateforme de réponses

Très vite, la volonté a été d'aller un cran plus loin avec un service de conseils en ligne anonyme, gratuit et professionnel. Ce fut la deuxième étape.

«LES PERSONNES CONFRONTÉES À CE TYPE D'ABUS SONT PEU NOMBREUSES À SE TOURNER DIRECTEMENT VERS UN SERVICE SPÉCIALISÉ, QUE CE SOIT UN CENTRE D'AIDE OU LA POLICE.»

constat était le suivant: les personnes confrontées à ce type d'abus sont peu nombreuses à se tourner directement vers un service spécialisé, que ce soit un centre d'aide ou la police. Le premier pas fait défaut, pourtant il est crucial pour briser le cycle de la violence», explique celle qui était précédemment chargée de projet au sein du BEFH.

La première étape a été la création d'un site internet préventif et informatif qui répertorie les ressources vers lesquelles se tourner. «L'idée était de faire une structure non pas vaudoise mais romande, qui aide trois publics: les victimes mais aussi les instigateurs et les témoins. La plateforme cible également les jeunes qui peuvent, dès leur première relation intime,

Son genre, son âge et son canton sont les seules informations à donner pour pouvoir poser une question sur le portail. «Ainsi, ceux qui ne sont pas prêts à s'adresser à un interlocuteur spécialisé peuvent quand même contacter un professionnel», souligne-t-elle. «Ils demandent des conseils ou racontent leur histoire. Dans les trois jours ouvrables – attention, ce n'est pas un service d'urgence – ils reçoivent une réponse personnalisée de la part d'un spécialiste.»

La petite équipe de VQF s'appuie sur un large réseau de 22 professionnels romands qui traitent ces questions. En 2018, le service d'e-conseils a été sollicité 733 fois, en sachant que bon nombre de questions récurrentes anony-

misées sont affichées sur la page d'accueil du portail. Au total, le site a été consulté 195.700 fois au cours de l'année dernière, ce qui équivaut à 536 visites par jour. En termes d'utilisateurs, cela correspond à 165.800 usagers annuels.

Tant pour les victimes que pour les auteurs

«A notre connaissance, ce portail est unique en Europe dans son optique intégrée des violences», commente Marion Labeaut. En effet, VQF s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes et autant aux victimes qu'aux auteurs ou aux témoins d'actes violents dans le cadre d'une relation. Dans les faits, les questions posées à VQF proviennent à 80% des victimes. «De plus, les femmes sont surreprésentées, à hauteur de 88% du public qui nous sollicite. Leur âge moyen est de 35 ans.» Destinés en priorité à une audience romande, le site et les conseils étaient, il y a peu, uniquement disponibles en français. Dans une volonté d'universalité, les informations du portail ont été traduites en onze langues supplémentaires, à la fin 2018. Depuis mars, l'offre de conseils se décline aussi en allemand et en anglais afin de la rendre accessible au plus grand nombre. ■

Les sociétés ont moins investi dans la recherche

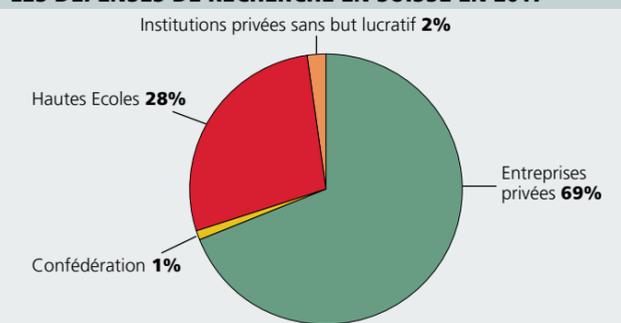
INNOVATION. Pour la première fois en vingt ans, les dépenses de recherche des entreprises ont accusé un recul en Suisse. Le repli se chiffre à onze millions de francs.

MAUDE BONVIN

Les dépenses de recherche des firmes ont atteint 15,6 milliards de francs en 2017, selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publiée hier. Par rapport au dernier relevé de 2015, ce montant correspond à une baisse de onze millions, soit un repli inférieur à 0,1%. «Plus que de recul important, nous devrions plutôt parler de stabilisation. Les entreprises restent numéro un en matière d'investissements dans la recherche», déclare le directeur de l'OFS, Georges-Simon Ulrich.

En 2017, l'économie privée a, en effet, pris en charge un peu plus de deux tiers des frais liés à ce domaine. Les hautes écoles lui ont consacré 6,2 milliards de francs, en hausse de 6%. Arrivent en troisième position les institutions privées sans but lucratif, avec 0,5 milliard, contre 0,2 milliard pour la Confédération (-10 millions). Si la Confédération et les cantons font très peu de recherche, ils octroient près de 5 milliards par an aux hautes écoles pour cette activité. Cette manne financière représente, par ailleurs, près de 82% du total des dépenses de recherche des établissements de formation.

LES DÉPENSES DE RECHERCHE EN SUISSE EN 2017



Les entreprises financent la recherche helvétique à hauteur d'un peu plus de deux tiers.

OFS – Recherche et développement (R – D) synthèse suisse (RD suisse)

Pour la secrétaire générale des Académies suisses des sciences Claudia Appenzeller, les institutions publiques doivent s'efforcer de maintenir de bonnes conditions-cadres. «Elles s'engagent, en particulier, dans le domaine de la recherche fondamentale et dans la formation de la relève. Le taux d'investissement élevé de la part du secteur privé est favorable à l'innovation et c'est ce qui distingue la Suisse», explique-t-elle.

Un peu plus de 3% du PIB

Au total, notre pays a consacré 22,6 milliards de francs à la recherche et au développement, en 2017, soit 3,4% de son produit intérieur brut (PIB). Cela repré-

sente 2% de plus qu'il y a quatre ans. Si l'OFS constate un ralentissement de la croissance des dépenses en la matière au cours des neuf dernières années passées en revue, il note que l'enveloppe totale n'a jamais été aussi grande. «Dans le détail, nous observons une évolution contrastée entre les grandes entreprises et les plus petites. Ainsi, ce sont les firmes comptant au moins 100 employés qui ont freiné leurs investissements dans la recherche. Les autres ont enregistré des augmentations de l'ordre de 13 à 16%, en fonction de leur taille», poursuit Georges-Simon Ulrich. En 2015, suite à l'abandon du taux plancher, les sociétés em-

ployant moins de 50 collaborateurs ont réduit leurs dépenses de recherche et de développement. Au bénéfice de capacités financières plus importantes, les plus grandes sociétés ont, au contraire, augmenté leurs dépenses dans ce domaine. En 2017, la situation s'est inversée. Selon l'OFS, la prudence des grands groupes peut aussi s'expliquer par le climat d'incertitudes, en lien notamment avec le Brexit et le terrorisme.

Notons, enfin, un changement de méthode statistique qui rend plus fine l'analyse. Auparavant, l'étude de l'OFS était conduite tous les trois ou quatre ans, contre tous les deux ans actuellement.

Perte d'attractivité

Pour le chef économiste d'économiesuisse Rudolph Minsch, cette baisse des investissements des grandes sociétés doit nous alerter «sans tomber dans le catastrophisme». Pour justifier ce repli, il pointe du doigt l'incertitude entourant la fiscalité ainsi que celle de nos relations avec l'Union européenne (UE). A cela s'ajoute la concurrence grandissante entre les sites de recherche au niveau mondial. Ainsi si notre pays a reçu 1,2 milliard de francs de l'étranger pour financer sa recherche, il a aussi injecté près de

8 milliards en dehors de nos frontières. A noter que ce montant inclut également les dépenses à l'étranger des entreprises établies sur sol helvétique. Rudolph Minsch estime enfin que la Suisse a perdu en attractivité pour les multinationales.

Pharma: coup de frein

Par domaines d'activité, avec 35% des investissements totaux du secteur privé, l'industrie phar-

technologies de l'information et de la communication», précise Rudolph Minsch.

La métallurgie, elle, se distingue, avec une hausse de 70%, tout comme la biotechnologie. Pour cette dernière, les montants consacrés sont passés de 1,5 milliard en 2008 à 4,7 milliards en 2017.

Depuis 2012, les entreprises se tournent aussi davantage vers la recherche fondamentale. Cette

AVEC 35% DES INVESTISSEMENTS TOTAUX DU SECTEUR PRIVÉ, L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE RESTE LEADER EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT. CETTE BRANCHE A, TOUTEFOIS, PERDU DE SON DYNAMISME ENTRE 2015 ET 2017.

maceutique reste leader en matière de recherche et de développement. Ce domaine a, toutefois, perdu de son dynamisme entre 2015 et 2017. Il a, en effet, vu ses dépenses stagner.

Participant à hauteur de plus de 10% aux investissements totaux, le secteur des machines figure aussi en bonne position. Les instruments de haute technologie soutiennent également grandement ces dépenses, même si entre 2015 et 2017, ils ont affiché une baisse de 27%. La chimie a, elle, accusé un repli de 5%. «La Suisse investit, par ailleurs, peu dans les

dernière représente désormais plus de 40% de leurs dépenses de recherche contre un quart, il y a sept ans.

«En Suisse, la balance entre la recherche appliquée et fondamentale s'avère équilibrée. Il y a aussi beaucoup de ponts entre ces deux types de recherche. L'une nourrit l'autre. La recherche fondamentale prend, certes, beaucoup de temps mais mène à des résultats pratiques et inattendus. Si vous prenez le dernier prix Nobel, sa découverte ne s'est pas faite d'un jour à l'autre», conclut Claudia Appenzeller. ■